

ABORDER LES CONSOMMATIONS À L'ÉCOLE...

QUAND ?

COMMENT ?

ET AVEC QUI ?



Présentation des partenaires

Point d'Appui Assuétudes du Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin (PAA CLPS-CT): le Centre Local de Promotion de la Santé a pour mission d'apporter une aide méthodologique et de mettre à la disposition des organismes, ou des personnes, les ressources disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention (documentation, formation, outils d'information et expertise). Le Point d'Appui Assuétudes s'adresse plus spécifiquement aux écoles et aux projets en matière de prévention des assuétudes.

Equipe de Prévention et de Promotion de la Santé des Services de Santé mentale du CPAS de Charleroi (équipe PPS-SSM): l'équipe a pour mission de promouvoir la santé et de renforcer le bien-être des enfants et des jeunes, tout en visant la réduction des conduites à risque. La démarche repose sur le soutien et le renforcement des compétences des adultes-relais des différents lieux de vie (famille, école et quartier) grâce à des actions d'information/sensibilisation, de formation et de conseil méthodologique.

Carolo Contact Drogues (CCD): le service est ressource en matière d'assuétudes et développe 4 axes de travail: informer et documenter, apporter un soutien psychologique, intervenir dans un souci de prévention, mener des projets de Réduction des Risques liés à l'usage de drogues en milieu festif. Il s'adresse aux usagers et à leur entourage ainsi qu'aux professionnels socio-psycho-éducatifs.

Concertation Assuétudes du Pays de Charleroi (CAPC): la concertation œuvre à la mise en réseau des services d'aide et de soins pour usagers de drogues licites et illicites. Ses missions sont la diffusion d'informations, la mise sur pied de lieux d'échange de savoirs et de groupe de travail thématique ainsi que la stimulation d'échange de pratiques entre institutions.

Situation 1

Quand ?

Une école envisage d'axer son projet pédagogique sur les consommations au sens large (drogues, alcool, tabac, TIC...) pour sensibiliser et responsabiliser les élèves.

Comment ?

Discussion avec les acteurs de proximité.

Sensibilisation/information et/ou formation du personnel (enseignants, éducateurs, etc.).

Conseil méthodologique pour développer le projet

Animation des élèves en classe.

Formation des élèves par les pairs s'inscrivant dans un accompagnement de projet.

Avec qui ? ¹

Discussion : PMS/PSE.

Sensibilisation/information, formation et conseil : PMS/PSE, équipe PPS-SSM, PAA CLPS-CT, CCD...

Animation : PMS/PSE, AMO, Médiation scolaire, CCD...

Formation par les pairs : approche participative avec les élèves-ressources de l'école.

¹ Les services renseignés en abréviation sont détaillés au verso.

Présentation des acteurs de proximité

Les centres Psycho-Médico-Sociaux (P.M.S.): ces centres sont des lieux d'accueil, d'écoute et de dialogue offerts au jeune et à sa famille, de l'entrée dans l'enseignement maternel jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Ils visent à promouvoir le bien-être de l'élève à l'école et à contribuer au processus éducatif de l'élève. Ces centres peuvent agir dans l'environnement familial, social et scolaire de l'élève. Chaque école a un service PMS et un service PSE. Parfois, ils sont réunis en un seul organisme, les CPMS-CF.

Les services de Promotion de la Santé à l'École (P.S.E.): ces services ont notamment pour mission la mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé. Ils s'adressent à l'ensemble des élèves de l'enseignement fondamental, secondaire et supérieur hors universités. Ces services peuvent mettre en place des animations et des projets au sein de votre école.

Les services d'Aide en Milieu Ouvert (A.M.O.): ces services proposent une aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social. Ils s'adressent aux jeunes de 0 à 18 ans, à leur famille, et à toute personne concernée par un problème avec un jeune. Ces services font de l'accompagnement individuel et familial, organisent des groupes de paroles et d'échanges, et peuvent faire des animations en classe.

Situation 2

Quand ?

Un professeur entend souvent ses élèves parler de drogues. Il souhaite développer un projet de classe autour de la consommation des drogues et de l'alcool.

Comment ?

Discussion dans l'école et avec les acteurs de proximité.

Sensibilisation/information et/ou formation du personnel (enseignants, éducateurs, etc.).

Conseil méthodologique pour développer le projet

Animation des élèves en classe.

Formation des élèves par les pairs.

Avec qui ?

Discussion : éducateurs, infirmière, autre(s) professeur(s), PMS/PSE...

Sensibilisation/information, formation et conseil : PMS/PSE, équipe PPS-SSM, PAA CLPS-CT, CCD...

Animation : PMS/PSE, AMO, Médiation scolaire, CCD...

Formation par les pairs : approche participative avec les élèves-ressources de l'école.

Répertoire des partenaires

Point d'Appui Assuétudes Centre Local de Promotion de la Santé

Avenue Général Michel 1b

6000 Charleroi

Tel: 071/33.02.29

Fax: 071/30.72.86

Mail: paa@clpsct.org



Equipe Prévention/Promotion Santé des Services de Santé mentale du CPAS de Charleroi

Faubourg de Charleroi 7

6041 Gosselies

Tel: 071/20.24.41

Fax: 071/37.76.52

Mail: pps@cpascharleroi.be



Carolo Contact Drogues

Rue d'Angleterre 10

6000 Charleroi

Tel: 071/30.26.56

Fax: 071/30.25.59

Mail: cps.carolocontactdrogues@charleroi.be



Concertation Assuétudes du Pays de Charleroi

Rue Emile Tumelaire 80 (bloc P)

6000 Charleroi

Tel: 071/86.15.06

Fax: 071/86.15.38



Situation 3

Quand ?

Un élève montre des signes de décrochage scolaire et ses résultats sont en baisse. Suite à la discussion avec une enseignante, il admet avoir une consommation qui commence à lui poser problème.

Comment ? ²

Discussion dans l'école et avec les acteurs de proximité.

Sensibilisation/information et/ou formation du personnel (enseignants, éducateurs, etc.).

Conseil méthodologique pour développer un projet

Animation des élèves en classe.

Formation des élèves par les pairs.

Accompagnement individuel à l'extérieur de l'école.

Avec qui ?

Discussion (en priorité) : éducateurs, infirmière, PMS/PSE...

Sensibilisation/information, formation et conseil : PMS/PSE, équipe PPS-SSM, PAA CLPS-CT, CCD...

Animation : PMS/PSE, AMO, Médiation scolaire, CCD...

Formation par les pairs : approche participative avec les élèves-ressources de l'école.

Accompagnement individuel à l'extérieur de l'école : CCD, équipe ASS-SSM...

² Attention au respect de la confidentialité

Répertoire des acteurs de proximité

PMS: <http://www.enseignement.be>

PSE: <http://www.sante.cfwb.be>

AMO: <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be>

Répertoire d'autres acteurs

Equipe "Assuétudes" du Service de Santé mentale (Charleroi) du CPAS de Charleroi (équipe ASS-SSM) : <http://www.cpascharleroi.be>

Police: <http://www.policelocale.be>

Bottin social du CPAS de Charleroi : <http://www.cpascharleroi.be>

Répertoire du PAA: <http://paa.clpsct.org>

Répertoire CAPC: <http://capc.jimdo.com>

Infor drogues: <http://www.infordrogues.be>

IDA: <http://www.ida-fr.be>

Guide Social: <http://public.guidesocial.be>

Situation 4

Quand ?

Un élève a été surpris dans les toilettes en train de fumer du cannabis. L'équipe pédagogique de l'école se questionne: est-ce un événement isolé ?, la consommation de l'élève est-elle occasionnelle ou problématique ?, d'autres élèves consomment-ils également ?, y a-t-il un risque que la consommation se banalise et se généralise au sein de l'établissement ?

Comment ?

Analyse de la situation dans l'école et avec les acteurs de proximité.

Sensibilisation/information et/ou formation du personnel (enseignants, éducateurs, etc.).

Conseil méthodologique pour développer un projet

Animation des élèves en classe.

Formation des élèves par les pairs.

Accompagnement individuel à l'extérieur de l'école (si nécessaire).

Avec qui ?

Analyse de la situation : direction, éducateurs, enseignants, infirmière, PMS/PSE...

Sensibilisation/information, formation et conseil : PMS/PSE, équipe PPS-SSM, PAA CLPS-CT, CCD...

Animation : PMS/PSE, AMO, Médiation scolaire, CCD...

Formation par les pairs : approche participative avec les élèves-ressources de l'école.

Accompagnement individuel à l'extérieur de l'école : CCD, AMO, équipe ASS-SSM...

Bibliographie ³

- Drogues, assuétudes : quelle prévention ?*, Question santé, Bruxelles, 2001.
- Et les jeunes, ils en pensent quoi... ?* Quels sont les besoins des jeunes en matière de prévention des assuétudes, CLPS-CT, Charleroi, 2011.
- Peur et Prévention*, Question Santé, Bruxelles, n° spécial, 2003.
- Tabac: faut-il faire peur ?*, Question santé, Bruxelles, 2005.
- Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire*, Bantuelle M. et Demeulemeester R., INPES, Saint-Denis, 2008.
- Usage de la peur et médias de prévention : quelques repères méthodologiques*, Campion B., Education Santé, n° 236, juillet 2008.
- L'usage de la peur en prévention*, Chauvin F., La Santé de l'homme, n° 356, 2001, pp. 4-6.
- La peur pour convaincre les jeunes ?*, De Barba A.-V., Via Secura, n° 66, 2004, pp. 8-10.

Sitographie

Pour approfondir le champ des consommations :

<http://capc.jimdo.com>

<http://www.cpascharleroi.be>

<http://www.infordrogues.be>

<http://www.ida-fr.be>

Pour trouver des articles et des documents sur les consommations :

<http://www.educationsante.be>

<http://www.questionsante.org>

<http://www.sante.cfwb.be/publications-et-periodiques/promotionsante-prevention>

<http://www.pipsa.be>

³ Ces documents sont disponibles au CLPS-CT

Situation 5

Quand ?

Les éducateurs surveillants d'une école ont l'impression qu'un élève deal à l'intérieur de l'école. Ils craignent que l'école ne devienne un lieu de deal, que se développe une activité devant l'entrée et que cela insécure les élèves.

Comment ?

Analyse de la situation dans l'école et avec les acteurs de proximité.

Intervention hors de l'école (si deal avéré!).

Sensibilisation/information et/ou formation du personnel (enseignants, éducateurs, etc.).

Conseil méthodologique pour développer un projet.

Animation des élèves en classe.

Avec qui ?

Analyse de la situation: direction, éducateurs, enseignants, infirmière, PMS/PSE, AMO...

Intervention: police.

Sensibilisation/information, formation et conseil: PMS/PSE, équipe PPS SSM, PAA CLPS-CT, CCD...

Animation: PMS/PSE, AMO, Médiation scolaire, CCD...

Une Brochure sur les services de prévention : Pourquoi ?

Le groupe de réflexion, « **Les Ateliers de la Prévention** », organisé par le Point d'Appui aux écoles en matière de prévention des Assuétudes (P.A.A.), la Concertation Assuétudes du Pays de Charleroi (C.A.P.C.), l'équipe Prévention/Promotion de la Santé des Services de Santé mentale du C.P.A.S. de Charleroi et Carolo Contact Drogues (C.C.D.) a œuvré en 2010.

Ces ateliers avaient pour objet de questionner la prévention des assuétudes et son opérationnalisation dans l'enceinte scolaire. C'était aussi l'occasion d'investiguer avec vous, acteurs de première ligne, un modèle d'appui « original » à la prévention des assuétudes à l'école.

Ces ateliers, organisés selon une représentativité équilibrée des profils d'acteurs de première ligne, ont réfléchi à trois problématiques proposées comme des outils de travail : les campagnes de prévention, les recommandations du livret⁴ bleu, et l'utilité d'une cellule d'experts.

La séance sur l'opportunité d'une cellule d'experts a souligné l'importance des priorités suivantes : informer les établissements scolaires de notre démarche (par la voie d'un livret bleu réactualisé) et mieux faire connaître les services de prévention.

C'est dans ce contexte que la création de cette brochure prend place.

Elle vise à vous (enseignants, directions, PMS...) informer des services de prévention de votre région et met en évidence une série de démarches possibles quand la question des consommations survient dans votre établissement scolaire.

⁴ Drogues, assuétudes : quelle prévention?, réalisé par Question santé et édité par la Communauté Française, Bruxelles, 2001.

**Brochure réalisée avec la collaboration
des services Graphisme et Imprimerie de la Ville de Charleroi**

**Avec le soutien de
L'Etat fédéral- SPF Intérieur, La Région Wallonne
La Communauté Française, Le Fond d'impulsion à la Politique des Immigrés**